

Guide pratique

D'ENTRETIEN DU LOGEMENT

AFIN DE GARDER UN LOGEMENT EN PARFAIT ÉTAT
ET POUR VOTRE CONFORT, NOUS VOUS PROPOSONS
CE GUIDE PRATIQUE DE CONSEILS
ET DE RECOMMANDATIONS SELON LA RÉGLEMENTATION
ACTUELLE DES RÉPARATIONS LOCATIVES.

Oh GrandNancy
Office Métropolitain de l'habitat

Dans les illustrations, les couleurs vous indiquent qui a la charge de l'entretien et des réparations.
(conformément aux articles 6c et 7d de la loi 89-462 du 6 juillet 1989 et au décret n°87-712 du 26 août 1987).

L'OMh du Grand Nancy s'engage à effectuer les réparations si vous n'avez pas volontairement dégradé les équipements. Contactez votre responsable de site (coordonnées sur la fiche de site).

L'OMh du Grand Nancy a signé des contrats d'entretien avec des prestataires extérieurs. Contactez-les directement (coordonnées sur la fiche de site).

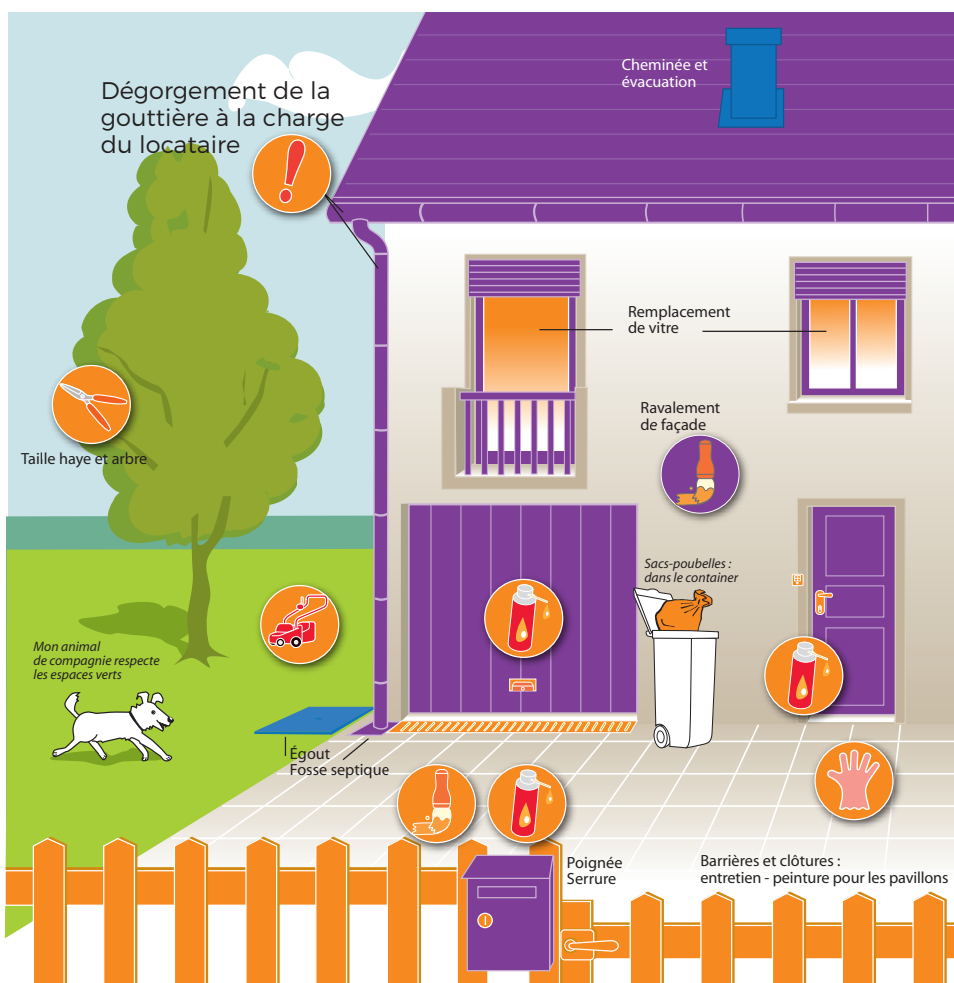
Assurez vous-mêmes l'entretien et les petites réparations des éléments suivants, ainsi ils ne vous seront pas facturés à votre départ :

- entretien des charnières, serrures, ressorts, chaînettes, poignées, etc. par un graissage régulier,
- tonte et taille régulière des végétaux pour les pavillons. Pour les immeubles collectifs, la tonte et la taille sont assurées par un contrat d'entretien,
- les sacs poubelles sont à déposer dans les containers ou les moloks ou à sortir aux jours et heures fixés par la collectivité,
- les clôtures, barrières, portes et petites retouches sont à peindre dans la couleur d'origine.

Les éléments en PVC ne doivent jamais être peints !

Pour un cadre de vie agréable, suivez les conseils de la "Charte de proximité et du bien vivre ensemble"

EXTÉRIEUR

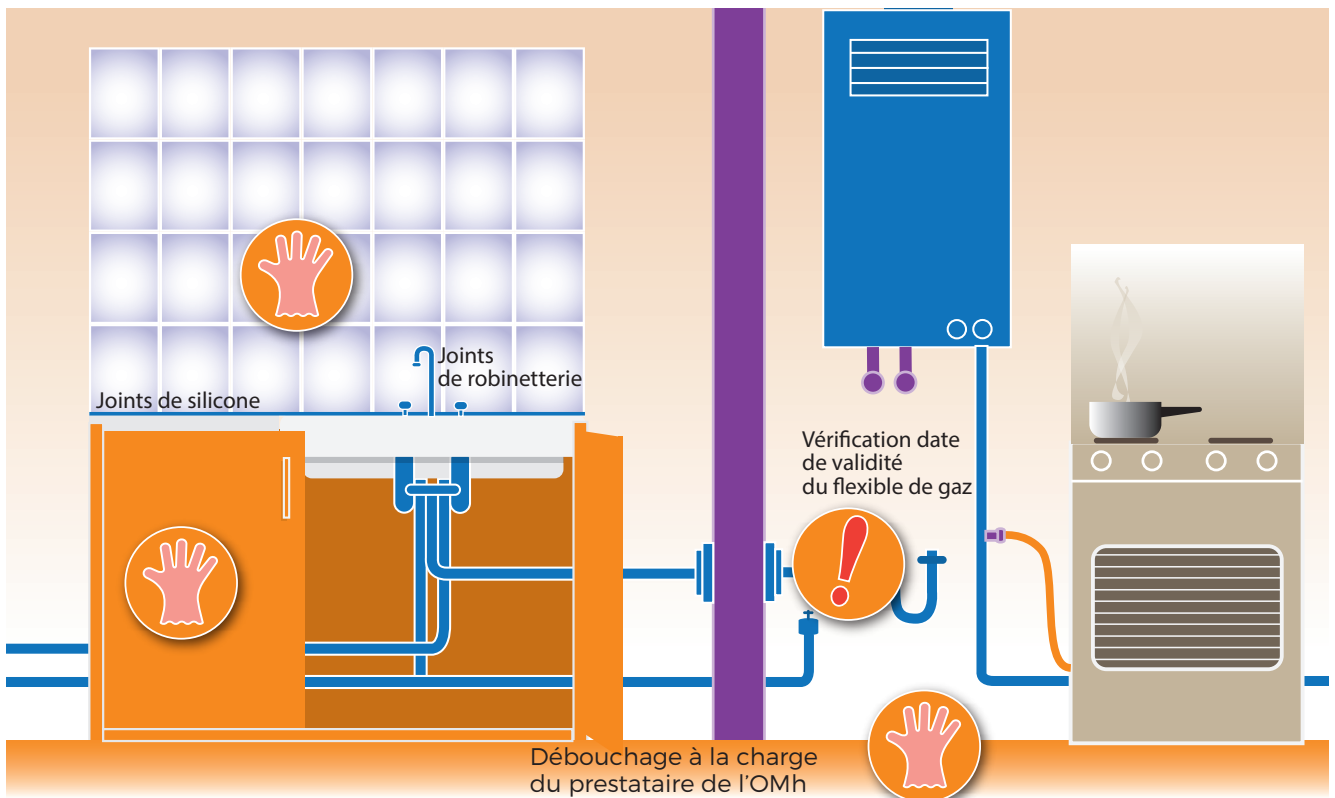


LÉGENDE

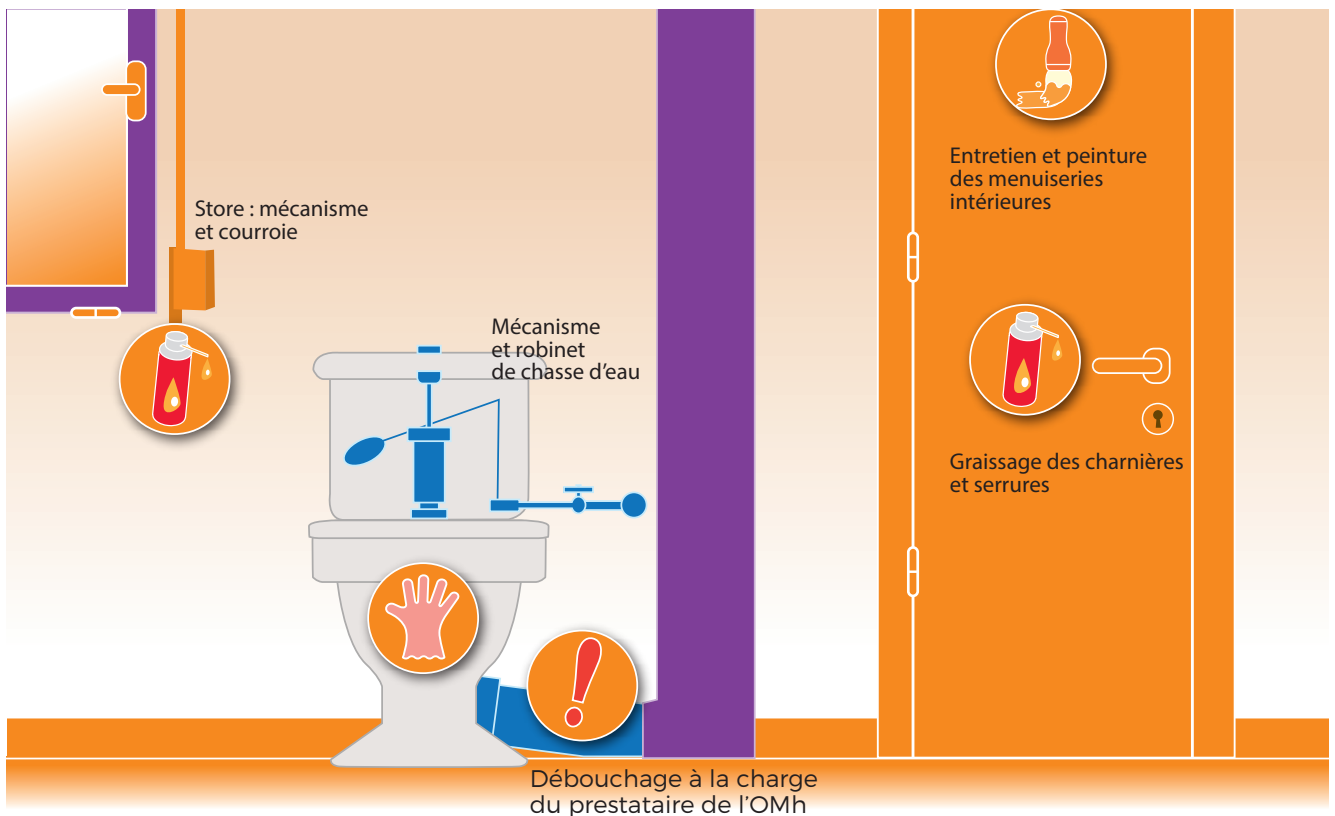
Travaux pris en charge par :

- OMh
- Contrat d'entretien
- Locataire
- Coupe, tonte
- Huile de graissage
- Entretien et petites réparations
- Peinture, tapisserie
- Cas particuliers

LA CUISINE



LES SANITAIRES



PLOMBERIE

Manœuvrez périodiquement le robinet d'arrêt général. Ne serrez jamais à fond vos robinets, vous prolongerez la durée des joints. Nettoyez régulièrement les siphons afin que les évacuations ne se bouchent pas. Nettoyez régulièrement les joints des éviers, lavabos et baignoires car les joints sales et défectueux provoquent des infiltrations.

Nos recommandations

- Détartez régulièrement vos équipements sanitaires tachés de calcaire à l'aide de produits spécialisés.

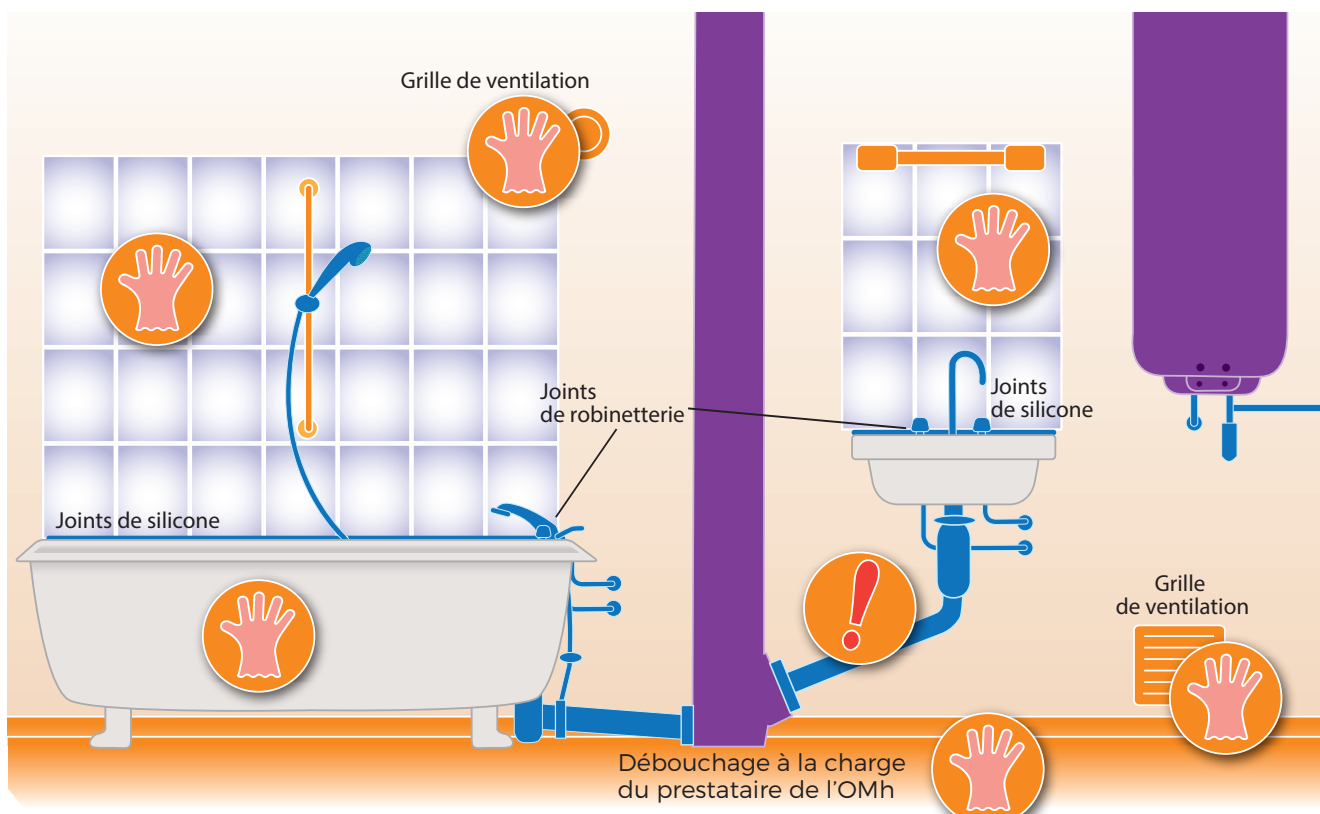
VENTILATION, AÉRATION

La ventilation de votre logement vous permet de respirer de l'air renouvelé dans toutes les pièces. Ne bouchez jamais vos aérations et nettoyez-les régulièrement. Une bonne circulation de l'air permet d'éviter une accumulation de gaz toxiques et d'humidité, elle évite ainsi les moisissures.

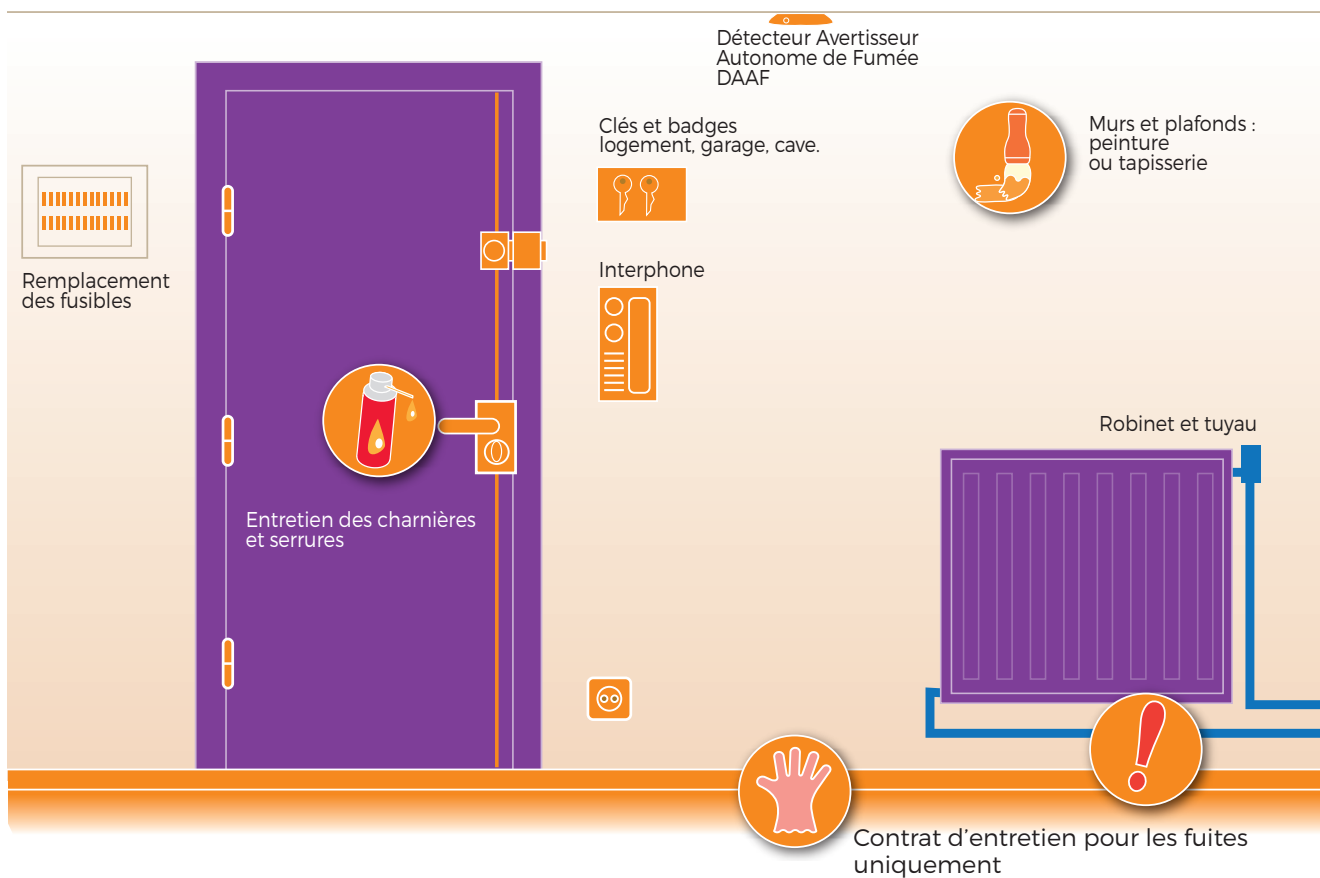
Nos recommandations

- Nettoyez vos bouches et grilles d'aération à l'eau savonneuse.
- Ne raccordez pas votre sèche-linge et votre hotte aspirante sur les aérations.

LA SALLE DE BAIN



L'ENTRÉE



CHAUFFAGE

La qualité du chauffage est un facteur important de votre confort. Pensez à nettoyer vos radiateurs ou convecteurs afin que la chaleur se diffuse normalement.

Nos recommandations

- Ne posez pas de tablettes sur les radiateurs ou convecteurs.
- Ne mettez pas de linge à sécher sur les appareils : il empêche la bonne diffusion de la chaleur et l'humidité dégagée entraîne l'apparition de moisissures.
- Ne percez pas la dalle lors de la présence de chauffage par le sol.

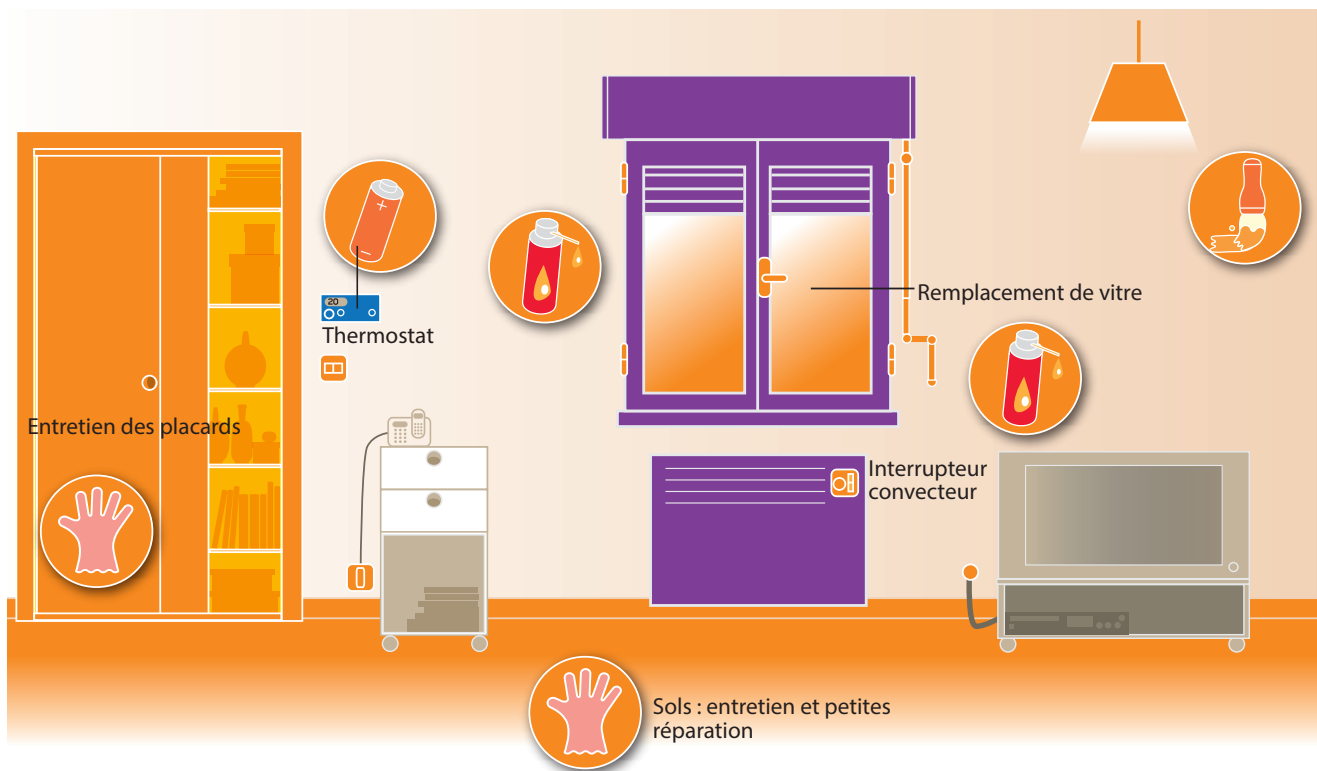
MENUISERIES ET VOLETS

Ils peuvent être en PVC, bois ou alu mais ils nécessitent tous le plus grand soin. Vérifiez périodiquement les rainures et les trous d'évacuation d'eau afin qu'ils ne soient pas bouchés. Huilez légèrement les parties mobiles (paumelles, etc.). Pour les fenêtres en bois, ne peignez pas les joints d'étanchéité, cela risquerait de les détériorer. En aucun cas vous ne devez peindre ni le PVC, ni l'alu, un nettoyage régulier avec de l'eau savonneuse est suffisant.

Nos recommandations

- Sur les fenêtres PVC et alu, utilisez des supports adhésifs pour vos rideaux, surtout ne les percez pas.
- Si vous remplacez les joints, utilisez des joints adaptés et de bonne épaisseur. S'ils sont trop épais, vous serez obligés de forcer la fermeture des portes et des fenêtres qui risqueraient de se déformer.
- Utilisez uniquement de la graisse ou huile de bricolage pour entretenir les charnières, serrures, ressorts, etc. Avec une huile non adaptée vous risquez de « coller » les mécanismes.

LE SÉJOUR



SOLS, MURS ET PLAFONDS

Vous devez réparer toutes les dégradations causées au sol, à vos murs et plafonds : sols brûlés, tachés ou marqués par les pieds des meubles, papiers peints déchirés, crayonnés ou souillés, peintures écaillées et souillées, carrelages cassés ou fendus.

ELECTRICITÉ ET SÉCURITÉ

Pour votre sécurité, ne modifiez jamais l'installation électrique de votre logement. Ne surchargez jamais les prises. Le remplacement des interrupteurs, prises, fusibles, ampoules est à votre charge. Chaque intervention devra se faire après que vous ayez coupé le courant.

Nos recommandations

- Nettoyez les sols avec des produits sans détergent et protégez les pieds de vos meubles.
- N'utilisez jamais de crépi, moquette murale, panneaux en liège, lambris ou polystyrène pour vos murs et plafonds, votre sécurité en dépend.
- Utilisez des chevilles appropriées pour suspendre vos objets au mur.
- Demandez par écrit l'autorisation d'effectuer des travaux dans votre logement.

Nos recommandations

- N'utilisez jamais un appareil électrique les pieds ou les mains mouillés, ni même les pieds nus.
- Mettez des caches prises pour protéger les enfants en bas âge.